



Jardins familiaux, Ancenis.

## Jardiner ÉCOLOGIQUE / les points-clefs

n°5

### SOMMAIRE

- 1 Qu'est ce que la biodiversité?
- 2 Comment préserver l'eau?
- 3 Comment respecter le sol?
- 4 Favoriser la diversité végétale et animale.



Edition :  
Commune d'Ancenis

Conception :  
CAUE de Loire-Atlantique

Crédit photos :  
Ville d'Ancenis et  
CAUE de Loire-Atlantique  
(sauf mention contraire)



### 1 - Qu'est ce que la biodiversité ?

**La biodiversité est un patrimoine composé d'une très grande diversité d'espèces, d'individus et de milieux de vie. Chaque jardin est en lui-même un écosystème contribuant à la biodiversité.**

#### Encourager la biodiversité

**Encourager la biodiversité permet de maintenir un environnement favorable à l'équilibre entre un grand nombre d'espèces végétales et animales.** Cette diversité aide notamment à mieux lutter naturellement contre les organismes nuisibles. L'ensemble des espaces occupés par les jardins représente une superficie non négligeable à l'échelle de l'agglomération. Ils constituent autant de relais de biodiversité vers les grands espaces naturels. **À ce titre chaque jardin est donc précieux, car appartenant à un territoire plus global, et contribuant ainsi à la biodiversité générale. La préservation de la biodiversité concerne tout le monde, à commencer par son espace privé, à l'échelle de son jardin.**

#### Jardiner «responsable»

**Jardiner «écologique» permet de protéger l'environnement de tous.**

En changeant quelques habitudes et en optant pour ces pratiques, nous pouvons tous, facilement, par de petits gestes au quotidien, devenir des jardiniers écoresponsables.

**Jardiner écologique c'est essentiellement :**

- respecter les ressources naturelles en préservant l'eau et le sol,
- proscrire les produits phytopharmaceutiques (pesticides et herbicides de synthèse)
- respecter les cycles végétatifs et le contexte de sa parcelle. *ffiche n°4: «créer son jardin: les questions à se poser avant»*

Ces actions sont valables autant pour le jardin d'ornement que le jardin potager.

Jardin composé de massifs en carrés, Ancenis, jardin privé.



Arbres fruitiers et prairie fleurie, La Chapelle-sur-Erdre, jardin privé.



La libellule, auxiliaire du jardinier, Ancenis, jardin privé.



## 2 - Comment préserver l'eau ?

L'eau est précieuse. L'utilisation de l'eau au jardin peut être largement réduite et optimisée par quelques habitudes à prendre. Il est de plus nécessaire de la protéger des pollutions.

### Limiter et optimiser l'arrosage

Quelques gestes pour jardiner écologique en agissant sur la préservation des ressources en eau :

- **Privilégier les plantations en pleine terre.** Les massifs fleuris se développent plus facilement et demandent moins d'eau s'ils sont plantés en pleine terre. Il vaut mieux limiter les cultures en pots et jardinières très consommatrices en eau.
- **Privilégier les essences locales et rustiques souvent moins exigeantes en eau.** Adaptées au climat et au sol, celles-ci reprennent plus facilement.
- **Choisir des végétaux adaptés à la sécheresse.** Les plantes vivaces et les graminées sont peu gourmandes en eau. *ffiche n°7 : «Guide de plantations : conseils pratiques»*
- **Privilégier les jeunes plants.** Planter les arbres et arbustes lorsqu'ils sont encore jeunes améliorera leurs chances de reprise. L'enracinement est plus profond et la pousse plus vigoureuse. Le végétal sera plus résistant.
- **Récupérer l'eau de pluie.** La solution la plus simple est la citerne qui se raccorde à la gouttière, facile à installer pour un prix raisonnable. **Pour l'arrosage du jardin, elle constitue une ressource inépuisable.** Par exemple, 100 m<sup>2</sup> de toiture permettent de récupérer de 80 à 120 m<sup>3</sup> de pluie. Des solutions de cuves de récupération enterrées sont envisageables. À Ancenis, elles sont recommandées dans les lotissements récents : Le Patis, La Chauvinière.
- **Ne pas trop arroser au potager et si nécessaire dans les massifs de vivaces, mais régulièrement.** Un arrosage le soir lorsque l'évaporation est moindre, bien ciblé sur les racines, sera plus efficace surtout si il est accompagné d'un paillis. **S'il n'y a pas de paillage du sol, on peut aérer la couche superficielle de la terre pour faciliter l'absorption de l'humidité et de la rosée, mais avec précaution afin de bien respecter la structure du sol.** Comme le dit l'adage : «un binage vaut deux arrosages».



Les jardins familiaux d'Ancenis sont gérés par une association qui met à disposition des jardiniers des potagers, équipés de cabanes, composteurs et récupérateurs d'eau.

Récupérateur d'eau et hôtel à insectes. Jardins familiaux, Ancenis.

### Jardiner sans pesticides

**Le jardinage biologique, sans utilisation de pesticides, ni herbicides de synthèse, permet de prévenir de nombreuses dérives environnementales :** pollution de l'eau, érosion, résistance de plus en plus forte des végétaux aux produits chimiques, tassement et stérilité des sols, toxicité pour les auxiliaires (insectes et petits animaux), santé pour l'homme. **Les problèmes de jardinage ou de culture au potager peuvent souvent se résoudre en étant plus attentifs aux besoins réels de son jardin, il faut donc «faire avec la nature», et non pas lutter contre.** Les jardiniers sont les troisièmes pollueurs de l'environnement par les pesticides après les agriculteurs et les collectivités et seraient responsables jusqu'à près de 30% de la pollution de l'eau (*source : maison de la consommation et de l'environnement*).

Chacun a un rôle à jouer en modifiant ses habitudes ou en apprenant des gestes responsables. Initialement fixée à 2020, l'interdiction des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts et de la voirie a été avancée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 par la loi «transition énergétique». Pour les particuliers, la commercialisation et la détention ainsi que l'interdiction d'utilisation de ces produits sont avancées au 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

#### Rappel réglementaire :

> L'arrêté 10-5393 du 12 octobre 2010, relatif à l'interdiction de l'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques, interdit :

- le traitement des fossés, caniveaux et collecteurs à ciel ouvert même à sec,
- le traitement à moins d'un mètre des avaloirs et bouches d'égouts,
- le traitement à moins de cinq mètres des cours d'eau, sources, puits, forages, mares et plans d'eau.

> Des arrêtés préfectoraux peuvent restreindre les usages de l'eau en période d'étiage. Les restrictions éventuelles des usages de l'eau s'appliquent à l'échelle de la commune et sont déclenchées en fonction de la situation hydrologique des cours d'eau.



Aménager un jardin et/ou un potager adaptés à ses besoins et à sa capacité à l'entretenir permettra d'éviter la surconsommation d'eau. Jardin privé, Ancenis.

### 3- Comment respecter le sol ?

La base d'un jardin écologique est le bon travail du sol. C'est dans ce sol que l'on trouve la vie nécessaire à toute culture, et en y apportant de la matière organique, sa structure sera améliorée. Il sera encore plus facile à travailler et donnera aux plantes de quoi être plus résistantes et vigoureuses.

#### Enrichir le sol

La matière organique se compose de restes vivants (végétaux, animaux, champignons...) Si un sol est pauvre, il faut y apporter autant d'amendements en matières organiques que nécessaire. Cela permet d'alléger les sols argileux et d'améliorer la structure des sols sableux. Il n'est pas nécessaire de l'enfouir profondément, mais principalement sur les 15 à 30 cm de la couche supérieure du sol. Réaliser son propre compost est le meilleur moyen d'enrichir le sol mais il existe d'autres techniques :

- **Semer des engrais verts tels que le colza, le trèfle, la phacélie ou la moutarde permet d'occuper et de préparer le sol en attendant l'installation des légumes d'été.** Il faut ensuite les couper avant l'arrivée des graines puis les enfouir sur place. On peut aussi les utiliser en jachère afin de régénérer le sol sur un cycle d'une année. Elles peuvent également s'intercaler entre les cultures permettant d'occuper le sol et d'attirer des insectes auxiliaires.
- **Il convient également de ne pas arracher les racines.** En se dégradant sur place, les racines des cultures terminées vont en effet nourrir et aérer le sol.

#### Utiliser la technique du paillis

Le paillage est un mode d'entretien des plantations qui consiste à déposer au pied des plants, un matériau formant écran et jouant le rôle de barrière entre le sol et l'atmosphère. Un paillis est une couche de paille, fumier décomposé ou matériau analogue pouvant être étalé sur le sol, on parle aussi de mulch.

Le paillage permet d'empêcher le développement des «mauvaises herbes», de protéger le sol du choc des gouttes de pluie, du dessèchement, du tassement, du rayonnement solaire. Un paillis organique végétal permet de plus de nourrir le sol. En se décomposant, il va libérer des éléments nutritifs qui seront absorbés par les plantes. Il est préférable de pailler au printemps quand le sol est réchauffé mais pas encore desséché. L'emploi d'un paillis épais d'environ 7 cm d'épaisseur va maintenir un bon degré d'humidité du sol.



Différents types de paillage peuvent être mis en œuvre selon les végétaux et leurs besoins, le sol, l'aspect voulu... Le BRF comme celui utilisé par les jardiniers communaux favorise la vie du sol. La paille est idéale au potager. Les feuilles mortes conviennent pour pailler sous les haies ou les massifs arbustifs. Le compost ou la tonte de gazon aura une utilisation de plus courte durée car il se décomposera rapidement. BRF (Bois raméal fragmenté); paille; matériaux naturels du commerce.

#### Réaliser son compost

Celui-ci va permettre de recycler les déchets verts du jardin et de la cuisine tout en produisant un amendement sain pour le jardin. Le principe consiste à placer tous les détritiques dans un composteur et laisser la microflore (composée de bactéries, levures, champignons, insectes, larves de coléoptères, vers...) effectuer la fermentation dans les meilleures conditions.

**Pour que le processus s'accomplisse parfaitement, les éléments à incorporer dans le composteur doivent être préalablement triés et équilibrés, entre déchets secs ou « carbonés » et déchets humides ou « azotés ».** Les coquilles d'oeuf, les feuilles mortes, le bois, des copeaux, du papier journal, des mouchoirs en papier 100 % naturels... font en l'occurrence partie de la première catégorie. Les végétaux verts, les épluchures, les déchets de fruits... appartiennent à la deuxième. Toutefois, il ne faut jamais incorporer des végétaux malades.

**L'intérêt du compost pour le jardinier est multiple :**

- Économie d'engrais et désherbage car le compost suffit aux besoins nutritifs des plantes et limite la pousse des herbes,
- Économie de consommation d'eau,
- Économie d'argent car ceux du commerce sont souvent très coûteux et d'une provenance lointaine,
- Suppression des produits chimiques pour avoir un jardin en bonne santé.

De plus, en réduisant significativement le poids de ses ordures ménagères, on diminue le coût pour la collectivité. Pour rappel, la COMPA propose un système de participation à l'acquisition d'un composteur : <http://www.pays-ancenis.com/vie-quotidienne/gerer-mes-dechets/produire-moins-de-dechets/composter/>



Au potager, compost et paillage permettent des cultures réussies. Fay de Bretagne, Jardin privé.

#### Protéger les vers de terre

Le ver de terre est un grand travailleur, jouant un rôle fondamental dans la structure et la biologie du sol. Il creuse des galeries et participe ainsi à l'aération du sol et à son drainage. En se déplaçant de bas en haut et de haut en bas, le ver de terre mélange le sol. Il réduit et apporte en profondeur des éléments présents en surface, comme les végétaux morts. Il remonte du sous-sol des oligo-éléments. Il ne touche pas aux racines et aux plantes saines. **Ces animaux sont à protéger car ils sont les alliés indispensables du bon jardinier.**

## 4 - Favoriser la diversité végétale et animale.

Un jardin accueille une multitude d'organismes vivants. Il est nécessaire de bien observer son jardin et d'adopter des pratiques adaptées qui vont contribuer à protéger et enrichir cette diversité :

- **Lutter contre les «mauvaises herbes».** Tout les traitements chimiques, y compris les fertilisants chimiques et les herbicides, sont proscrits. Si les mauvaises herbes disputent aux cultures vivrières les éléments nutritifs, elles peuvent abriter des insectes utiles et servir à produire du matériel pour le paillage ou le compost. Le désherbage manuel doit être réalisé régulièrement et à la bonne période (avant la formation des graines, quand le sol est humide et ameubli...) L'eau bouillante, en créant un choc thermique, est une solution pour compléter le désherbage manuel. On peut utiliser les eaux de cuisson.
- **Favoriser la vie sauvage.** Il est important d'accueillir la petite faune en nourrissant les oiseaux en hiver, en leur fournissant des nichoirs ou des petits abris contre les murs ou dans les arbres. De plus, en laissant un coin de jardin redevenir un peu sauvage, les chaumes, débris végétaux ou tas de bois sont d'excellents abris pour la faune et les insectes. **Ils sont les auxiliaires du jardinier et favorisent la lutte biologique pour contrecarrer les maladies et les parasites.** Il se nourrissent des ennemis des cultures: les coccinelles dévorent les pucerons, les libellules s'attaquent aux chenilles et aux vers, les hérissons consomment limaces et escargots. Il faut donc chercher à les attirer car ils apportent une aide précieuse.
- **Observer et accompagner son jardin.** Il ne faut pas sous-estimer les plantes sauvages, indigènes, ou peu améliorées par l'homme. Certaines peuvent arriver spontanément dans votre jardin et y apporter des touches de couleurs inattendues et parfaitement adaptées au sol.
- **Employer des plantes compagnes ou répulsives.** Les premières dopent les cultures potagères par leur présence alors que les secondes font fuir les indésirables: œillets d'Inde contre l'anguillule de la tomate, ail et oignons au pied des rosiers, narcisses contre les rongeurs... Sauge, romarin, thym, moutarde, persil, trèfle, céleri et tomates éloignent la piéride du chou (papillon blanc), les limaces et les escargots. La lavande déplaît aux fourmis, limaces et escargots et protège les roses contre les pucerons.
- **Encourager la biodiversité,** elle favorise l'établissement rapide d'un équilibre biologique. **Toutes les variétés de plantations sont bienvenues: arbustes, plantes vivaces, bulbeuses, aromatiques, annuelles, grimpantes...**
- **Diversifier les habitats.** En creusant un simple trou d'eau ou une mare, il est possible d'accueillir rapidement toute une faune utile et une flore variée.
- **Soigner les plantes par des tailles appropriées.** La taille est propice à une bonne aération des touffes. Elle limitera l'apparition et le développement des maladies.



Les alliés du jardin et de la biodiversité.



Le purin d'ortie est réputé pour être un stimulant des plantes et un très bon anti-nuisible. Chacun peut le réaliser chez soi.

### Bibliographie

- **Laissez faire ! : l'art de jardiner avec les plantes qui se ressèment toutes seules.** REIF Jonas, KRESS Christian, BECKER Jürgen. Ed. Eugen Ulmer, 2015. 183 p.
- **Le beau jardin du paresseux** BEUCHER Patricia. Ed. Eugen Ulmer, 2000. 318 p.
- **Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques** BAUDELET Laurence - BASSET Frédérique - LE ROY Alice - CLEMENT Gilles : Préfacier. Ed. Terre vivante 2008. 157p.
- **Sauvages de ma rue : guide des plantes sauvages des villes de France.** MACHON Nathalie, MOTARD Eric. Ed. Le Passage, Muséum national d'histoire naturelle, 2012. 415 p.

**Le centre de documentation du CAUE est ouvert au public** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 sur rendez-vous :  
2 boulevard de l'Estuaire - CS 56215 - 44262 NANTES cedex 2  
tél : 02 40 20 20 44  
Consultation sur place, libre et gratuite.

Retrouvez les autres numéros consacrés aux thèmes de la création/restauration d'une clôture et du jardin :  
Ces fiches sont téléchargeables au fur et à mesure de leur parution sur le site internet de la ville d'Ancenis,  
<http://www.ancenis.fr>, rubrique aménagements et cadre de vie, urbanisme, fiches conseils pour les particuliers.

Annoncées chaque mois dans le bulletin municipal, elles seront disponibles au Service Urbanisme :  
place Maréchal Foch, 44 150 ANCENIS, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Les prochains numéros à paraître :

n°6 Juillet-Août 2016  
« Construire une annexe :  
garage, abri de jardin... »

n°7 Septembre 2016  
« Guide des plantations :  
conseils pratiques »

n°8 Octobre 2016  
« Restaurer/entretenir une clôture :  
les principaux conseils »